La participation Suisse à l'exposition de Montréal 1967 : en avant-première

Autor(en): **Vidoudez, Michel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **13 (1967)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848922

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La participation Suisse à l'exposition de Montréal 1967

En avant-première

Lorsqu'en janvier 1963 déjà la Suisse fut invitée à participer à l'Exposition internationale de Montréal 1967 par le gouvernement canadien, les autorités fédérales ne se firent pas faute d'y donner suite. Pourquoi ? Tout d'abord parce que la Suisse entretient d'étroites relations avec le Canada aussi bien sur le plan de la culture que sur celui du commerce et de la finance. Par ailleurs, et c'est là un argument qui a toute sa valeur, parce que les Suisses émigrés en terre canadienne constituent une colonie relativement nombreuse et très active. Enfin le fait que tous les pays industriels seraient pratiquement représentés en 1967 sur les rives du Saint-Laurent n'était pas non plus le dernier des arguments pour ceux qui avaient à décider de la participation helvétique.

A ce propos, il y a lieu de relever que depuis plus d'un siècle le Canada et la Suisse se flattent d'entretenir d'amicales relations économiques. L'importance historique de ces deux pays l'un pour l'autre, en tant que partenaires commerciaux, réside dans la nature même de leur économie respective : elles sont complémentaires.

Pendant des années le volume des échanges canado-suisses a été extrêmement constant. Cependant il est aujourd'hui considérablement plus important qu'avant la guerre : en 1955, avec 26 millions de dollars d'importations suisses au Canada et 19 millions de dollars d'exportations suisses à destination du Canada, il avait sextuplé par rapport aux chiffres des années précédant la guerre. Dix ans plus tard, soit en 1965, la Suisse a importé du Canada pour 42 millions de dollars de marchandises tout en exportant vers ce pays pour 48,2 millions de dollars de produits suisses. Si les produits agricoles et notamment le froment figurent traditionnellement comme le poste le plus important des exportations canadiennes vers la Suisse (45 % en 1965), les minerais et articles en métaux (19,9 %), les instruments (7,1 %) et les produits chimiques et pharmaceutiques (6,6 %) jouent également leur rôle. Par ailleurs, les ventes helvétiques au Canada sont constituées surtout par des montres (1965 : 26,4 %), des produits chimiques (23,5 %) et des machines et appareils (15,6 %). Toutefois, les textiles et vêtements (8,4 %) et le matériel électrique (8,1 %) occupent également une place de choix.

Pour traduire pratiquement cette décision d'être présente à Montréal, la Suisse a porté son choix sur l'architecte Werner Gantenbein, de Zurich, qui avait déjà réalisé le pavillon suisse à Bruxelles en 1958.

Le pavillon suisse s'élève à Montréal, sur un terrain de 3 525 m² (plus de 11 000.2 pieds), très bien situé sur l'île Sainte-Hélène, entre les terrains des Pays-Bas et de l'Autriche. Grâce à une coordination assurée par l'Office suisse d'expansion commerciale, les différentes branches industrielles du pays telles que l'horlogerie, les produits chimiques, l'industrie des machines, les textiles sont présentes sur les bords du Saint-Laurent. Cependant, à côté de la représentation de l'activité économique, la Suisse a veillé tout spécialement à montrer dignement ses divers aspects culturels (« Terre des Hommes », organisations sociales, éducation, etc.). Les divers problèmes et réalisations de cet ordre, comme par exemple ceux qui sont étroitement liés à la position de la Suisse dans le monde d'aujourd'hui et à l'importance de son tourisme figurent en plusieurs endroits. Il faut citer à cet égard la partie générale située au rez-de-chaussée du pavillon, ainsi que le film tourné spécialement pour présenter la Suisse à Montréal et qui revêt la forme d'une trilogie (trois parties d'une durée de cinq à huit minutes chacune) à la gloire des paysages suisses, de la notion de précision suisse dans le travail et de la culture helvétique. Mais faisons rapidement le tour des présentations spéciales des grandes industries suisses à Montréal :

L'horlogerie suisse.

Pour l'industrie horlogère suisse, l'Exposition universelle de Montréal 1967 est l'occasion d'affirmer une nouvelle fois sa suprématie et son rayonnement mondial.

Dans le pavillon de la Suisse, la Section de l'horlogerie dispose d'une surface de près de 1 200 pieds carrés sur laquelle est installé un véritable écrin des plus beaux spécimens de l'horlogerie suisse.

En accédant à la partie réservée aux industries par une rampe mécanique — avant même d'entrer dans le cinéma du pavillon suisse — l'attention du visiteur est immédiatement captée par un ensemble contenant la « Centrale horaire électronique », pilotée par une horloge atomique au césium. Celle-ci est un étalon de temps ayant une précision de l'ordre du millioniéme de seconde par jour, c'est-à-dire plus grande que le temps astronomique. La précision de l'horloge atomique, dépassant largement les besoins d'un réseau de distribution horaire, aussi des exemples concrets illustrent son utilité à des fins scientifiques et de recherches.

Le centre horaire est complété par une vitrine contenant une gamme de garde-temps électroniques, allant de la montre à l'horloge à quartz, en passant par le chronomètre de bord et le chronomètre de marine.

Le prestige dont jouit l'horlogerie suisse dans le monde se trouve encore mis en évidence par le fait qu'elle a été chargée de donner l'heure officielle de l'exposition. Ceci est le rôle de la centrale électronique qui commande douze tours-horloges, réparties dans les différents secteurs de l'Exposition et dans le parc des attractions. D'autre part, tous les bâtiments officiels de l'Exposition sont dotés d'horloges secondaires commandées par la centrale horaire du pavillon suisse.

En outre, une horloge à affichage lumineux, c'est-à-dire donnant l'heure, la minute, la seconde et le dizième de seconde au moyen de chiffres lumineux, donne l'heure précise aux visiteurs du pavillon suisse.

Enfin, on expose un nouveau récepteur autonome et portatif à transistors, mis au point par le Laboratoire Suisse de Recherches Horlogères, pour capter dans un rayon de 1 000 à 1 300 milles avec une précision de quelques dix millièmes de seconde, les signaux horaires sous forme audible et d'impulsions électroniques (ces dernières permettant de commander une grande variété de dispositifs accessoires) donnés par l'observatoire de Neuchâtel via l'émetteur H.B.G. situé à Prangins.

Un film sans fin illustre la tradition séculaire que l'industrie horlogère suisse est seule à posséder, ainsi que les chefs-d'œuvre qu'elle a créés. Allusion est faite également aux efforts effectués dans les domaines scientifiques et techniques par la Suisse pour maintenir sa suprématie dans le monde. (Exportation mondiale de montres ; Suisse 47,8 millions de pièces en 1964 et 53,2 millions en 1965 ; autres pays : 14,9 millions de pièces en 1964.)

Enfin, on peut admirer dans quelque vingt-cinq vitrines attrayantes les exemplaires les plus prestigieux de la fabrication horlogère suisse dans toutes ses gammes et sous tous ses aspects.

Signalons encore que pendant toute sa durée deux entreprises suisses assurent le chronométrage officiel des multiples manifestations sportives de l'Exposition.

L'industrie chimique.

Le secteur de la chimie est situé entre l'exposition des machines et celle du textile. Au centre d'un espace carré de 35 pieds de côté s'élève une sculpture métallique reproduisant, sous une forme stylisée, une structure moléculaire. Cette sculpture, qui symbolise la chimie, est éclairée par des projecteurs mobiles s'allumant et s'éteignant tour à tour, ce qui produit certains jeux d'ombres sur les parois dénudées. C'est autour de ce motif central que sont disposés, un peu en contrebas, les éléments constituant l'exposition proprement dite. Cette présentation thématique, due aux efforts conjugués des maisons Ciba, Geigy, Roche, Sandoz et Wander, tend à montrer aux visiteurs les découvertes d'importance mondiale réalisées par l'industrie chimique suisse, au cours de ces dernières années, dans les secteurs les plus divers. On y voit, entre autres, pourquoi la tuberculose a cessé d'être un fléau, et comment des épidémies de malaria ont pu être enrayées grâce aux insecticides à base de D.D.T. Ces exemples judicieusement choisis, disposés dans un cadre circulaire défilant sous les yeux du public, constituent d'éloquents témoignages des intenses recherches auxquelles se livre l'industrie chimique suisse.

Faisons maintenant connaissance avec :

L'industrie textile.

A l'étage supérieur du pavillon suisse à l'Exposition de Montréal en 1967, on peut voir ce que les industries suisses des textiles et de l'habillement produisent de plus beau. L'Association zuricoise de l'industrie de la soie, l'Office de propagande de l'industrie suisse du coton et de la broderie, le Syndicat des exportateurs de l'industrie suisse de l'habillement et la fabrique de chaussures Bally, à Schoenenwerd y présentent des articles de haute nouveauté.

L'architecte en chef Gantenbein a conçu, pour les sections des machines, de la chimie, de la mode et de l'horlogerie, de vastes locaux communiquant harmonieusement l'un avec l'autre. Par des escaliers en pente douce, les visiteurs passent devant les stands des machines et de la chimie, pour accéder au grand salon de la mode, aménagé par le graphiste zuricois bien connu Hans Looser. Ils se trouvent là, en face d'un tableau fantasmagorique. Dans une nef sombre de 20 pieds de hauteur, aux parois brun foncé et au sol noir, des formes extraordinaires en aluminium et en verre pendent du plafond comme des stalactites. Un éclairage étudié donne un aspect magique à ces plastiques abstraites de plusieurs verges de hauteur, en forme de demi-cylindres. De quelques-uns de ces sortes de tuyaux, se déversent des flots de précieux tissus. Ces soieries, cotons et broderies dirigent le regard vers le bas, en s'étalant sur de grandes surfaces d'exposition horizontales superposées. Là, s'y mêlent, dans une parfaite harmonie, les produits de choix de l'industrie suisse du vêtement : ensembles, robes de cocktail et du soir, tenues de plage et de bain, sans oublier de charmantes pièces de lingerie. De fines chaussures Bally, assorties à chaque groupe de vêtements, en complètent opportunément l'élégance.

Les surfaces d'exposition — de grands carrés horizontaux superposés — sont tendues de soie au centre tandis que les bords sont recouverts de métal laqué, ce qui les fait ressembler à des fichus géants. Les teintes de chacune de ces étagères ont été choisies de manière à s'harmoniser avec les coloris des textiles qui y sont étalés. Dans la mystérieuse pénombre de la nef, ces groupes forment ensemble une riche symphonie de couleurs et de matières. C'est très consciemment que l'on a renoncé là, à toute référence littéraire ou technologique.

Les précieux objets exposés constituent en eux-mêmes l'appel visuel et se suffisent à eux-mêmes. Toute la décoration est au service d'une seule fin : présenter de manière aussi attrayante que possible les réalisations helvétiques dans les secteurs de la création et de la production du domaine de la mode.

Mais la décoration est aussi adaptée à la hauteur de la halle.

Les riches matières, les couleurs harmonieuses et le décor raffiné feront du salon de la mode, à l'Exposition universelle, un véritable sanctuaire de l'élégance et de la joie des yeux.

L'industrie suisse des machines.

Dans la partie dont l'utilisation lui est réservée au pavillon suisse, l'industrie des machines place l'électricité au premier plan. Il s'agit là, d'une part, de démontrer les possibilités de la production hydraulique, thermique et nucléaire et, d'autre part, de présenter les problèmes du transport et de la distribution de l'énergie électrique qui sont étroitement liés à celui de la production. Dans une autre partie de la section sont présentées les possibilités d'utilisation de l'énergie électrique dans les secteurs industriel et privé. Cette démonstration constitue la transition organique vers une exposition de produits des autres branches de l'industrie des machines. Le centre de gravité de l'exposition est formé par un local dans lequel la production de l'énergie est expliquée par l'usage d'effets photographiques. Sont également exposés des objets ou parties d'objets originaux se rapportant à certains sujets particulièrement intéressants, tels qu'une roue de turbine Pelton, une turbine Kaplan et le rotor d'une turbine à gaz. Un disjoncteur rapide à air comprimé de 750 kv occupe une place importante. En outre, diverses maquettes — comme par exemple celle d'une centrale thermique et celle d'un moteur diesel — servent à illustrer ce thème plutôt abstrait qui, par sa nature, offre des possibilités favorables pour la représentation graphique.

L'industrie des machines a été amenée à choisir ce thème par le fait qu'en Suisse, l'industrie d'équipement de centrales électriques a accompli une œuvre de pionnier et que sa grande expérience dans ce domaine est encore aujourd'hui reconnue comme autrefois dans le monde entier. En outre, on peut souligner le fait que l'exportation de machines et d'installations pour l'économie électrique ainsi que d'autres produits de l'industrie électrotechnique représente une très forte proportion des exportations suisses puisque, en qualité, elle occupe la première place.

Cette partie de l'exposition est assumée par d'importantes entreprises de la branche, avec le concours de la Société suisse des constructeurs de machines (V.S.M.).

Le restaurant suisse.

La plupart des pavillons étrangers auront leur propre restaurant à Montréal, dans le cadre de l'Exposition, et il était naturel que la Suisse qui, dans ce domaine peut faire état de réalisations remarquables, fit de même. En effet, si la Suisse elle-même passe pour être le pays classique du tourisme, on n'en trouve pas moins, dans le monde entier, dans les maisons les plus importantes — et la Maison-Blanche à Washington n'est pas une exception — des hôteliers, des gastronomes, des maîtres-queux, des serveurs et d'autres représentants suisses du personnel hôtelier qui y sont vivement appréciés. En un mot, le restaurant suisse de l'Exposition de Montréal représente l'hospitalité et les arts de la table tels qu'ils sont pratiqués en Suisse.

Le restaurant, qui s'étend sur trois niveaux différents, comprend environ deux cents places assises. Les quatre régions linguistiques de la Suisse y participent, aussi bien par la décoration que par le choix des mets. Le Tessin est représenté, au sous-sol, par un local analogue à une « grotto », les Grisons et la Suisse alémanique sont au rez-de-chaussée, et la Suisse romande sur la galerie, dont le point central est un four à raclettes. A côté des spécialités et des vins typiques de ces régions, on offre, dans toutes les sections, un choix de mets adaptés au goût général nord-américain, préparés et présentés avec le maximum de soin et d'originalité.

On a cherché à réaliser un style moderne, sans prétention, mais soigné et original.

Les manifestations suisses.

Pendant toute la durée de l'Exposition internationale, le programme des manifestations de toutes sortes : art dramatique, musique, conférences, folklore, compétitions sportives, est le plus varié qui ait jamais été mis sur pied dans une seule et même ville pour une période de six mois. La direction de l'Exposition, qui a fait de grands efforts pour parvenir à ce résultat, comptait toutefois sur le concours de tous les pays invités, dans la limite de leurs possibilités.

La Suisse a répondu à ce vœu avec un programme fort prestigieux :

Le théâtre suisse s'exprimera en langue française, selon les vœux émis par la direction de l'Exposition. Le Centre dramatique romand, avec la collaboration du théâtre de Carouge, donnera en création française « La muraille de Chine », de Max Frisch, dans la traduction d'Arthur Adamov. La pièce sera jouée six fois, du 5 au 10 juin, au Théâtre Port-Royal, salle de huit cents places, actuellement en construction, place des Arts, à Montréal. La mise en scène sera assumée par Charles Apothéloz, L'universalité des thèmes abordés par Max Frisch dans cette pièce, la puissance et l'audace de cette vaste fresque en font une œuvre très représentative du théâtre contemporain.

L'orchestre de la Suisse romande a été invité expressément par les organisateurs du Festival mondial, à l'Expo 67. Le Commissariat général de Suisse a prévu trois concerts de notre célèbre ensemble romand qui auront lieu les 19, 20 et 21 juin, dans la salle Wilfrid-Pelletier de trois mille places, située également place des Arts. Maître Ernest Ansermet dirigera deux concerts et son successeur, Maître Paul Klecki, un concert, avec le concours de trois solistes suisses : Hansheinz Schneeberger, violoniste, Pierre Mollet, baryton et Harry Datyner, pianiste. Les programmes comporteront cinq œuvres suisses : *le Concerto pour violon et orchestre* de Frank Martin, *les Variations symphoniques* de Pierre Wissmer, *la 3e Symphonie*, ainsi que le *Concertino de piano* d'Arthur Honegger et les *Hommages* de Conrad Beck. Parmi les œuvres du répertoire figurent, bien entendu, celles qui ont fait la réputation internationale d'Ansermet et de l'O.S.R., notamment : *Iberia* et *la Mer* de Debussy, l'*Oiseau de feu* de Stravinsky et *la Valse* de Ravel.

RÉCITALS DE SOLISTES.

Pour les 5 et 6 juillet, les organisateurs suisses ont prévu des concerts de musique de chambre qui auront lieu dans la salle Port-Royal et auxquels participeront quelques-uns des meilleurs solistes suisses, parmi lesquels il faut citer le pianiste Karl Engel, le flûtiste Aurèle Nicolet, l'hautboïste Heinz Holliger et sa femme, la harpiste Ursula Holliger, ainsi que le pianiste Jürg Wyttenbach. Les programmes comprendront des œuvres de nos jeunes compositeurs suisses, mais aussi des compositions connues du répertoire suisse et étranger.

CONCERT DU COLLEGIUM MUSICUM DE ZURICH.

Paul Sacher, le chef d'orchestre et mécène suisse bien connu, dirigera deux concerts de l'orchestre de chambre créé par lui, voici plus de vingt ans, à Zurich et présentera des œuvres qu'il a commandées aux meilleurs compositeurs suisses et étrangers, parmi lesquels Richard Strauss, Frank Martin, Arthur Honegger, Willy Burkhard et Othmar Schoeck. La Suisse est peut-être un des seuls pays capable de présenter ainsi, grâce à Paul Sacher, des commandes qui ont marqué le répertoire contemporain. Elles seront données avec le concours notamment de Heinz Holliger et Aurèle Nicolet, deux des plus brillants solistes suisses.

MANIFESTATION FOLKLORIQUE.

Comme à Bruxelles, en 1958, la Suisse présentera le 1er août, à l'occasion de la fête nationale, une importante manifestation folklorique réunissant des groupes des différentes parties de la Confédération, à la salle de deux mille places de l'Expo-Théâtre. Cette présentation de chœurs, danseurs, yodleurs, lanceurs de drapeaux, cors des Alpes, groupes instrumentaux, etc., sera répétée les 2 et 3 août, dans la même salle.

Michel VIDOUDEZ, *attaché de presse.*

PARIS

ERRATA : 20 mai. Il s'agit de l'assemblée générale du cercle commercial suisse et non du cercle suisse romand.

L'UNION SPORTIVE SUISSE
NOUS COMMUNIQUE
son programme de tennis saison 1967

Seniors : au Stade de l'A.S. Bourse, Vaucresson (au complet).

Juniors et débutants : sur les cours des stades municipaux de la Porte de Charenton (métro) et Bobigny (bus).

Pour tous renseignements et inscriptions (30 F, assurance comprise), s'adresser à M. A. Kuhn, Vice-Président, 59, rue de Paris, Vincennes. Tél. DAU. 07-08 (après 20 heures).

BIARRITZ

CLUB HELVETIQUE DE LA COTE BASQUE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 5 MARS 1967

Une trentaine de nos compatriotes et amis ont répondu aux convocations pour l'Assemblée générale, suivie du déjeuner annuel et traditionnel : une choucroute, servie avec soins par nos compatriotes Boo, restaurateurs à Saubusse dans les Landes.

Assemblée générale rapidement menée par notre Président, M. Jeanneret, où les questions du Fonds de solidarité, de la Mutuelle, de la participation aux journées de Lyon, des Suisses à l'étranger de Lugano furent traitées avec soins suivant les intérêts de notre groupement.

A midi, nous eûmes le plaisir d'accueillir notre dynamique et distingué Consul général, M. Berthod, avec sa charmante épouse. Notre joie était d'autant plus grande que nous savions les difficultés que M. Berthod avaient dû vaincre pour être parmi nous.

L'ambiance fut chaude, joyeuse, ce qui rendit le déjeuner plus savoureux.

Au dessert, M. le Consul général nous entretint : de la valeur de la votation pour 1966 nous concernant ; de l'allègement des obligations militaires ; de l'augmentation des rentes de l'A.V.S. ; du développement du Fonds de solidarité avec un appel à s'y inscrire. Puis, ce fut un exposé sur la surchauffe de l'économie suisse et les difficultés de tous ordres qui accablent nos dirigeants, qui luttent avec une foi inébranlable, digne de nos ancêtres, pour le bien de notre chère patrie. Il nous demande de rester fier d'être Suisse en respectant le sol qui nous accueille.

Les chants du pays, du folklore basque et landais et même l'hymne breton chanté par Mme Destribats, cousine de Mme Berthod, la remise à notre Président de l'insigne des Suisses à l'étranger, le rappel de la devise : « Un pour tous, tous pour un - Au loin jamais ne l'oublie », et les hymnes nationaux, terminèrent cette journée.